

Faits Divers : 330 foyers privés de gaz après une fuite à Condom



Faits Divers : 330 foyers privés de gaz après une fuite à Condom

Ce lundi 16 septembre :

Saint-Orens-Pouy-Petit - 9 h 40 - Les pompiers de Condom, Saint-Puy et le SMUR condomois sont intervenus pour une suspicion d'intoxication par monoxyde de carbone. Deux personnes, la mère et sa fille, respectivement âgées de 55 et 17 ans, ont été évacuées sur l'hôpital d'Auch.

Condom - 14 h 20, une fuite de gaz importante a été produite par un engin mécanique, lors de travaux sur la voie publique, au 21 rue de la Honlade. Cette fuite a entraîné une coupure du service d'alimentation gaz sur 330 foyers. Les ateliers de la société Volaille de France ont été en arrêt de production.



Un périmètre de sécurité établi a entraîné l'évacuation de six maisons. Six personnes placées à l'abri. Les pompiers de Condom et Valence-sur-Baïse sont intervenus sur cette opération. Les équipes du Réseau Gaz de France prévoient un rétablissement à la normale en fin d'après-midi.

Laré - Confiant en son GPS, un automobiliste de 68 ans qui ne connaissait pas les lieux, n'a pas pris garde aux interdictions de circulation pour chaussée inondée. Pris dans le courant dans son véhicule, il a fallu l'intervention d'une équipe spécialisée secours en eaux vives pour le sortir d'une situation inquiétante. L'automobiliste s'en est sorti avec une belle peur.

Labarthe - 18 h 40, une collision entre deux véhicules se croisant route de Mirande a fait quatre blessés légers. Les pompiers de Seissan, Masseube et Pavie sont intervenus sur cet accident. Les victimes ont été transférées sur l'hôpital d'Auch.

Auch - 19 heures, avenue du Corps Franc Pommiès, à hauteur du carrefour de l'hôpital, un accrochage s'est produit entre un véhicule et un motard. Le motard âgé de 39 ans blessé, après intervention du SAMU, a été hospitalisé.

Samedi 14 décembre

Labastide-Savès. Une cycliste a été renversée par un véhicule circulant dans le même sens. L'automobiliste a poursuivi sa route. La victime a été transportée sur l'hôpital d'Auch. La gendarmerie recherche tout témoin éventuel de cet accident qui s'est produit vers 15 h 20.

Bourouillan - Un jeune conducteur ayant perdu le contrôle de son véhicule a prévenu, bien que blessé ainsi que son passager, sa famille avant les secours. À l'arrivée des gendarmes sur les lieux, le véhicule avait déjà été retiré. Finalement, le conducteur a reconnu que sa démarche était due au fait qu'il était alcoolisé au moment des faits.

Thoux - Doublement inconscient, un automobiliste de 46 ans a été intercepté par la brigade motorisée de l'Isle-Jourdain alors qu'au volant de son Austin Mini, il circulait sous une pluie battante à 140 km/h sur un axe dont la vitesse était limitée à 80 km/h. Pour corser la chose, le dépistage d'alcoolémie s'est avéré positif. L'homme écope d'une suspension immédiate du permis, de la mise en fourrière administrative du véhicule et d'une convocation ultérieure devant le tribunal pour répondre de ces faits.